

Tout n'est pas définitivement pourri en Macronie ?



En donnant raison à Cédric Herrou, agriculteur devenu le symbole de l'aide aux migrants à la frontière franco-italienne, le Conseil constitutionnel reconnaît le « principe de fraternité ». À l'instar de la liberté et de l'égalité qui sont les deux autres termes de la devise de notre République, la fraternité

devra être respectée comme principe constitutionnel par le législateur et elle pourra être invoquée devant les juridictions », a-t-il dit.

L'EDITO

Les Molières du XXI ème siècle

La façon de compter la dette des Etats est absurde. "Dette de la France à 98% du PIB"! "Bientôt 100%"! De bonne foi, le public non-spécialiste va s'imaginer que si l'on dépasse 100% c'est forcément une catastrophe. Il va donc se résigner d'autant plus facilement à des saignées dans nos dépenses sociales. Or, le PIB est la richesse totale produite par le pays sur 1 an; et l'Etat français, actuellement, rembourse ses prêteurs au bout d'un peu plus de 7 ans. En toute rigueur, si l'on compare notre dette publique au PIB du pays sur 7 ans, cela donne alors 14%, et non pas 98%. La baudruche de "l'apocalypse de la dette" se dégonfle immédiatement. Surtout, l'idée qu'on puisse rembourser la dette publique grâce à d'énormes saignées dans nos dépenses publiques est en soi une idiotie. A titre d'exemple, si la France arrivait, au prix d'une austérité sans précédent, à dégager un excédent budgétaire d'environ 1% du PIB et le consacrait à rembourser sa dette publique, cela prendrait environ...100 ans! Qui peut croire sérieusement à pareil scénario? Cela suffit à prouver que les partisans du remboursement par l'austérité budgétaire sont des charlatans.

Jadis Molière décrivait les médecins de son époque comme des charlatans cachant leur ignorance derrière des formules obscures en latin, et qui n'étaient bons qu'à multiplier les saignées sur les malades au risque de les tuer. Mutatis mutandis, les partisans des privatisations, des politiques anti-services publics et des politiques anti-protection sociale sont les médecins de Molière d'aujourd'hui: eux aussi justifient des mesures mortifères avec du charabia pseudo-expert; et eux aussi sont de dangereux charlatans.

Ils voulaient supprimer la Sécu de la Constitution

Les députés LREM ont voté en commission des Lois la transformation de la « sécurité sociale » en « protection sociale ». L'objectif est de rompre avec la doctrine du « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » et de brader la solidarité publique.

Face au tollé provoqué à la gauche de l'hémicycle et chez les syndicats, les députés LREM renoncent à remplacer toute référence à la Sécurité sociale par la notion de protection sociale dans la Constitution.

Sans doute voulaient-ils changer parce qu'il faut parfois modifier le nom des choses pour les détruire genre France Télécoms en Orange ou EDF en Engie ?

LE PLAN PAUVRETÉ RECOURSÉ À SEPTEMBRE





La Commission Colbert propose.

L'immeuble Colbert, lieu emblématique pour toute la population marseillaise, ce lieu de vie, de travail pour des milliers de postiers renaîtra-t-il de ses cendres ?

Des services de Direction viendront s'y installer, mais une large part sera donnée aux entreprises de services.

Le personnel qui a fait vivre cet immeuble public durant de longues années doit être considéré. Nous estimons que ce site historique doit donner toute sa place à la mémoire sociale et permettre à toutes les postières et postiers ainsi qu'au Personnel d' Orange de s'y reconnaître et trouver un lieu où la mémoire des agents disparus tragiquement (guerre, attentat) puisse être honorée.

Notre camarade Edmond Aventiny nous fait part du contenu de la réunion du 3 juillet avec le syndicat et du vote qui a eu lieu

1. Création d'un collectif avec les autres OS (identifiées) : Pour : 9 Contre : 5 Abst : 7

2. Création d'une association sans étiquette : Pour : 20 Contre : 0 Abst : 2

Des retraité(e)s CGT retraités y participeront s'il (le)s le souhaitent et à titre individuel.

Pour finaliser cette perspective nous prenons contact avec les intéressés auxquels nous proposons une rencontre qui pourrait avoir lieu début septembre avec les intéressés auxquels nous proposons une rencontre qui pourrait avoir lieu début septembre.

FABREGOULES 2018



On avance, mais pas trop !

Vous avez reçu – ou vous allez recevoir- une Lettre de Rappel concernant la diffusion de la Vignette Fabrégoules. En s'excusant pour ce qui peut paraître comme un « mauvais remake » de « J'insiste-moi-non-plus ! », force est de constater que nombreux de nos militants, de nos syndiqués n'ont pas encore réglés leurs vignettes reçues – ou commandées.

Si nous voulons une fête plus belle, plus innovante et plus chaleureuse, cela passe par une diffusion plus importante du Bon de Soutien

Rappel ! 2 euros la vignette- Bon de soutien .12 euros le repas (cette année Paëlla+ fromage + dessert + vin). Chèque à l'ordre de l'USR CGT 13, adressé à Syndicat des retraités de la Fapt-Poste13 - 55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille

La vente du Bon de soutien est une démarche militante. Proposez-le autour de vous: famille, amis..

« Fêter les Bleus répond à un besoin profond de partage »

Fêter l'équipe de France permet de saisir une occasion de faire la fête ensemble, d'exprimer du bonheur, spontanément d'ailleurs car personne ne donne officiellement rendez-vous sur les Champs-Élysées après le match. On y va pour satisfaire un besoin profond de partage. Nous sommes des êtres de liens. Nous avons besoin des autres pour exister. Or nous vivons un moment où les discours politiques et leurs relais médiatiques conditionnent à la peur des autres. Des pays, des continents sont en train de se fermer, de céder au repli identitaire. Ces idéologies sont là pour casser les solidarités, briser les cohésions et empêcher de croire qu'il est possible de changer les choses. Dans ce contexte d'anxiété, les victoires de l'équipe de France servent de défouloir pour partager des émotions avec des gens qu'on aime. C'est un besoin humain. Cela fait un bien fou. On ne peut pas vivre sans cela.

Lilian Thuram : 142 sélections en équipe de France, engagé en faveur de l'égalité avec sa fondation d'éducation contre le racisme

Vous avez le temps de marquer ce jour sur votre agenda, de le libérer et de le réserver à la défense de vos revendications

Le 20 Septembre 2018
L'heure est à la riposte !
Toutes et tous en grève
et en manifestation

RDV 10H30 VIEUX PORT - MARSEILLE

Ailleurs dans le Monde

Stop la Guerre
Stop le blocus !

Ce 8 juillet marquait les 4 ans du début de la guerre lancée par l'armée israélienne à Gaza . Ce conflit a coûté la vie à + de 2000 personnes, principalement palestiniennes. Depuis, Gaza vit toujours sous blocus israélien maritime, terrien et aérien et dépend de l'aide humanitaire

Ailleurs dans le Monde

Mexique : un nouveau Salvador
Allende élu Président ? !

Le nouveau président ne veut pas de gardes du corps ne veut pas non plus vivre à la résidence présidentielle et veut voyager sur des vols commerciaux.

Le basculement à gauche du Mexique est exceptionnel Dans un pays où l'élection présidentielle est à un tour et où, depuis 2000, les présidents successifs ont été élus avec des scores de 35% à 42% , élu avec 53% des voix, le nouveau président mexicain Andrés Manuel López Obrador rafle aussi la majorité au Parlement.

Le raz-de-marée est impressionnant, mais les attentes le sont tout autant.

A suivre donc !

Des nouvelles des 9 par les 9 de l'intersyndicale

Lors de deux réunions (19 juin et 3 juillet 2018) les 9 organisations ont décidé :

- De poursuivre la mobilisation en l'élargissant sur le pouvoir d'achat
- De continuer à faire signer la pétition, bien accueillie par les retraité-e-s, jusqu'en septembre
- **Le 3 octobre** dépôt des pétitions accompagnées par des retraités mandatés venant de toute la France. Ces délégués auront été désignés lors d'assemblées d'informations locales qui se dérouleront entre le 17 et 28 septembre.
- **Le 9 octobre**, journée de mobilisation décentralisée Nous sommes confrontés à la décision qui sera prise par les confédérations qui sera décidée fin août.
- **D'autre part**, l'intersyndicale est d'accord sur le sens de la lettre a adresser à la CFDT. FSU/SNI est chargé de l'envoyer rapidement.

Lors de la précédente rencontre, nous avons décidé d'un tract sur la question du pouvoir d'achat des retraités. Solidaire fait une proposition d'expression.

La question médiatique sur la pension de réversion inquiète de nombreux retraités. Un projet de déclaration unitaire est en préparation.

- La prochaine intersyndicale aura lieu le **7 septembre** dans les locaux de la FSU.



La Mutuelle Générale (MG) nous a informés via différents canaux (MG actualités, site de la MG) que l'Assurance Maladie devenait le 12 juin 2018 le gestionnaire du régime obligatoire (RO). Cette décision résulte d'un accord entre la CNAM et la MG qui a vu le transfert, dans le cadre d'un Plan de Départ Volontaire, de plus de 200 salarié-es de la MG vers les CPAM locales.

Elle concerne donc tous les retraités fonctionnaires dont la MG gérait le RO, à la Poste ou à Orange, qu'ils aient une protection complémentaire ou pas.

On avait déjà 2 remboursements MG et SS, qu'est-ce que ça change ?

En effet, les remboursements des parts Sécu et MG étaient déjà distincts depuis 2014. Mais la MG restait le guichet unique RO/complémentaire. Avec ce transfert de compétences, la Sécurité Sociale sera désormais votre interlocuteur pour le régime obligatoire.

Pour vos dépenses de santé, rien ne change si vous utilisez votre carte Vitale

En revanche, si vous n'avez pas pu l'utiliser, pour les soins pris en charge par la Sécu, il vous faudra transmettre votre feuille de soins à votre CPAM de rattachement, qui transmettra à la MG pour la part complémentaire éventuelle.

Pour les soins non pris en charge par la Sécu (ostéopathie, implants dentaires...), la MG reste le contact unique pour l'envoi de vos factures.

Qu'est-ce qu'on a à faire ?

Aucune démarche n'est à faire, votre CPAM de rattachement vous adressera un courrier, il suffira de mettre à jour votre carte Vitale, par exemple à la pharmacie. Vous pouvez ouvrir un compte sur ameli.fr pour suivre vos remboursements de RO et effectuer certaines démarches en ligne. A l'avenir, il faudra juste penser à informer la MG et la CPAM de vos changements de situation personnelle

La M G transfère aux CPAM la gestion du Régime Obligatoire

Que cache cette décision qui complique tout?

La logique comptable de la gestion de la santé en France a entraîné une réduction considérable des effectifs (24000 salarié-es en moins de 15 ans !) et des points d'accueil CPAM. Cette suppression d'emplois, mais aussi la généralisation des cartes Vitale, le tiers-payant, la digitalisation..., ont de fait permis aux CPAM de réduire leur coût de gestion du régime obligatoire, qui est devenue une référence imposée aux mutuelles de fonctionnaires par le Ministère de la Santé et la Cour des Comptes.

Evidemment, au prétexte d'une qualité de service qui ne serait pas toujours au rendez-vous dans les mutuelles. Autrement dit, les CPAM feront mieux et moins cher que la MG avec 200

personnes transférées au plan national, cela dans un contexte de baisse des effectifs globaux (-3600 postes) annoncée dans la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 entre l'état et la CNAM !

La santé n'est pas une marchandise !

La CGT refuse cette logique purement comptable de la santé où il faut faire plus avec moins, la santé n'est pas un bien marchand ! La CGT s'inquiète des conséquences de cette reprise en main de l'état sur le nombre de sections locales MG et sur le maillage territorial des agences. Elle s'inquiète également de la qualité de service future dans les CPAM, lesquelles vont devoir en effet traiter le régime obligatoire de plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires qu'elles ne géraient pas

Permanence « estivale » :

**le Jeudi 9 août 2018
de 9H30 à 11H45**



Il est bien entendu, que nous vous demandons de rester vigilants quant à l'actualité sociale et ses éventuels soubresauts.

**Bonnes Vacances
et à la Rentrée !**



La notion de "race" enfin effacée de la constitution

Rares sont les amendements autant plébiscités au Palais Bourbon. À l'unanimité, les députés de tous bords de l'Assemblée nationale ont adopté le jeudi 12 Juillet 2018, la suppression du mot «race» dans l'article 1er de la Constitution. Autre point positif concernant la lutte pour l'égalité femme-homme, l'article premier de la norme suprême interdira également toute «distinction de sexe».

«*La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine ou de religion*», peut-on désormais lire dans le chapitre qui définit les valeurs fondamentales de la République.

Établissement français du sang (EFS) lance un appel urgent au don de sang :

La chaleur et la coupe du monde de foot ont impacté la fréquentation des collectes :

Avant de partir ou pendant les vacances n'hésitez pas à donner votre sang !

Association
Donneurs
de Sang
Bénévoles

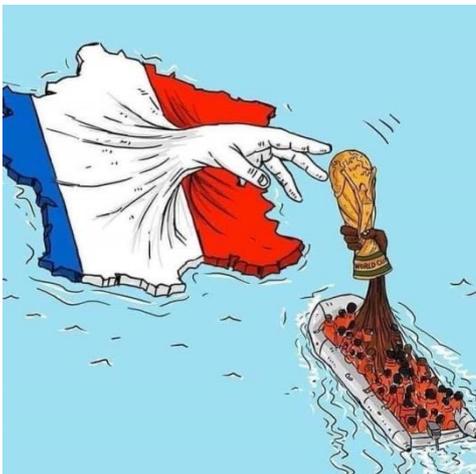


La Poste
et Orange
du 13

Les retraités sont toujours en colère Mr Macron !

Vous n'avez pas voulu entendre notre colère, vous l'avez méprisée. Partout nous allons faire signer la pétition des 9 organisations de retraités et nous mobiliser dès la rentrée pour exiger réparation des préjudices que nous cause votre politique. Nous ne céderons rien de nos droits : revalorisation de nos pensions, annulation de la hausse de la CSG, maintien des pensions de reversion pour les retraités actuels et futurs.

Vous n'avez pas fini d'en entendre parler !!!



La victoire des Bleus ne profite pas à la popularité d'Emmanuel Macron

Contrairement à ce qu'auraient pu supposer certains observateurs, le président ne gagne pas en popularité. Bien au contraire. À la question «Trouvez-vous qu'Emmanuel Macron est un bon président?», 61% des personnes interrogées ont répondu par la négative. Le chef de l'État enregistre même une baisse de deux points par rapport au 26 juin.

NO Comment

et Salut aux Champions !

Hold-up annoncé sur un *pognon de dingue*



L'information est semble-t-il passée complètement sous les radars la semaine dernière, « foot dire » qu'on est... **Champion du Monde !**

La dépêche de l'AFP annonçant que **« l'État pourrait récupérer jusqu'à 24 milliards EUR d'excédents de la Sécu en 2022 »** n'a été republiée que sur un site et sans aucun commentaire

ni aucune mise en perspective.

Pourtant, il y aurait beaucoup à dire car voici qu'après nous avoir asséné durant des années le fameux « trou de la Sécu » pour justifier toutes les mesures de déremboursements, les reculs de la protection sociale et notamment la branche retraite on nous annonce désormais, selon une autre dépêche de l'AFP du 5 juin dernier, une « Sécu « quasiment à l'équilibre » avant les grandes réformes ». « Presque sortie du rouge et à moitié dans le vert, la Sécu reprend des couleurs. Après un déficit de 5,1 milliards d'euros en 2017, son solde sera « en nette amélioration » à moins de 300 millions en 2018, la Commission des Comptes de la Sécurité sociale ».

Au lendemain de cette annonce, une autre dépêche venait doucher les éventuelles espoirs ou revendications d'une amélioration de la couverture sociale grâce à ce retour à « bonne fortune » : l'AFP titrait alors : « le gouvernement a nié l'existence d'une « cagnotte » liée à la forte réduction du déficit de la Sécurité sociale, qui devrait dégager des excédents à partir de 2019, excluant de « redistribuer » l'argent économisé sur le champ de la « Sécu » ». Chemin faisant, nous en arrivons à cette dernière dépêche du 27 juin lorsque sort le rapport de la Cour des Comptes qui annonce que **« les excédents dégagés par les administrations de Sécurité Sociale seront « plafonnés » à partir de 2019, le surplus devant servir à réduire le déficit de l'État pour un montant qui pourrait atteindre 24 milliards d'euros en 2022 »**.

Tiens donc ? On nous annonce ainsi un véritable hold-up sur nos cotisations à la Sécurité Sociale. On nous estime même le montant du préjudice... Et puis fermez le ban... Rappelons au passage que ce forfait à venir a été inscrit dans la loi de programmation des finances publiques (LFPF), adoptée en décembre avec le budget 2018 qui a prévu que ces excédents servent « à la réduction du déficit de l'État ». En clair, Macron va faire payer les milliards de cadeaux aux plus riches, les primes aux premiers de cordée, l'abandon de l'ISF en piquant l'argent de la protection sociale.

C'est un « **pognon de dingue** » sur lequel va faire main basse le gouvernement. Le pire de ce hold-up auquel il fallait s'attendre depuis que Bercy et Matignon ont la haute main sur la Sécu, est que le retour à l'équilibre s'explique par l'augmentation globale de la masse salariale (qui accroît automatiquement les rentrées de cotisations sociales). Mais aussi et peut-être surtout par les économies drastiques au détriment de l'accès aux soins et de leur qualité. « Peut-on se satisfaire d'un résultat comptable alors que l'actualité fait état de dysfonctionnements majeurs liés au manque de moyens ? » a interrogé la CGT lors de la publication des comptes de la Sécu début juin.

Qu'on se réjouisse de ces excédents mais que l'on s'offusque des déficits des hôpitaux publics a quelque chose d'indécent. Que l'on renonce à satisfaire des besoins de protection sociale nouveaux ou non couverts, pour ristourner cet argent aux entreprises et aux plus fortunés relève d'une spoliation.

Et l'on voit bien de quel ruissellement on nous rebat les oreilles.